

Intermittents du Spectacle en lutte avec la CGT

Grève du jeudi 27 février

Face aux menaces pesant sur le régime d'assurance chômage et les droits des demandeurs d'emploi, notamment pour les annexes 8 et 10 qui concernent les intermittents du spectacle, la Cgt de France télévisions appelle les salariés à se joindre à la journée nationale d'action à Paris et en régions le jeudi 27 février 2014, date de la prochaine réunion de négociation.

A Paris, une manifestation partira à 14H depuis la Place du Palais Royal jusqu'au siège du Medef dans le 7^{ème} arrondissement, où se tiendra la nouvelle séance de négociation.

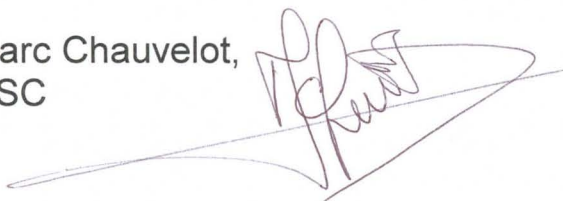
Pour permettre aux salariés de participer aux manifestations, la CGT dépose un préavis de grève le jeudi 27 février 2014 à compter de 0H00 et pour une durée de 24H.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la CGT Spectacle
<http://www.fnsac-cgt.com/home.php>

Paris, le 19 février 2014

Pour la CGT de France télévisions

Marc Chauvelot,
DSC



*Reçu en main propre
avec les réserves d'usage
le 20 février 2014.*

